

■ **J. + P. Guignard S.A.**, à Romainmôtier-Envy, scierie, parqueterie et raboterie (FOSC du 24.06.2003, p. 14). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 29 avril 2004. La raison sociale devient: **J. + P. Guignard S.A. en liquidation.**

Journal no 6660 du 29.06.2004
(02341686 / CH-550.0.166.822-5)